

INFOS BALLON



Edition janvier 97

LE MOT DU MAIRE

En ce tout début d'année, c'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous par l'intermédiaire de ce Bulletin Municipal.

Je vous transmets les voeux les plus sincères de l'Equipe Municipale. Que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur.

1996 a vécu - Les objectifs que nous nous étions fixés ont été en grande partie réalisés. Pour ne citer que les principaux : - Assainissement du bas de la Rue des Hautes Garennes - Mise aux normes de la Cantine Scolaire - Agrandissement de la Mairie - Informatisation de la Mairie - Aménagement partiel de la Place du Centre Bourg - Mise en place de nouvelles fenêtres aux Ecoles pour le confort de nos enfants et la réalisation d'économies d'énergie.

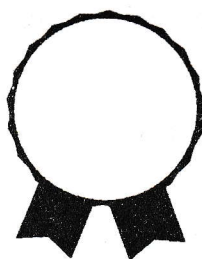
1997 verra - La suite de l'aménagement de la place - l'amélioration de la circulation (1200 voitures ou camions passent tous les jours) - la mise en place du réseau souterrain d'une partie des câbles électriques - la suite des travaux d'entretien des classes - la mise en place de fleurs aux accès principaux du village - la mise en place à La Fondelay d'une aubette et l'aménagement du Carrefour de la Rue de la Madeleine et de la Rue des Henrys.

D'autres projets sont à l'étude et seront examinés en réunion, au cours de cette année.

Un petit point noir, et qui ne concerne heureusement qu'une minorité de personnes, le manque de tolérance et de respect vis à vis du voisinage, le manque de civisme ou de respect des installations municipales.

1997 apportera, j'en suis persuadé, une amélioration à tout cela.

BONNE ANNEE A TOUS.

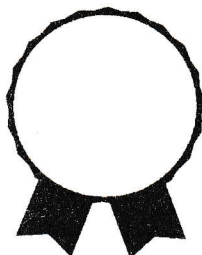


PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1996

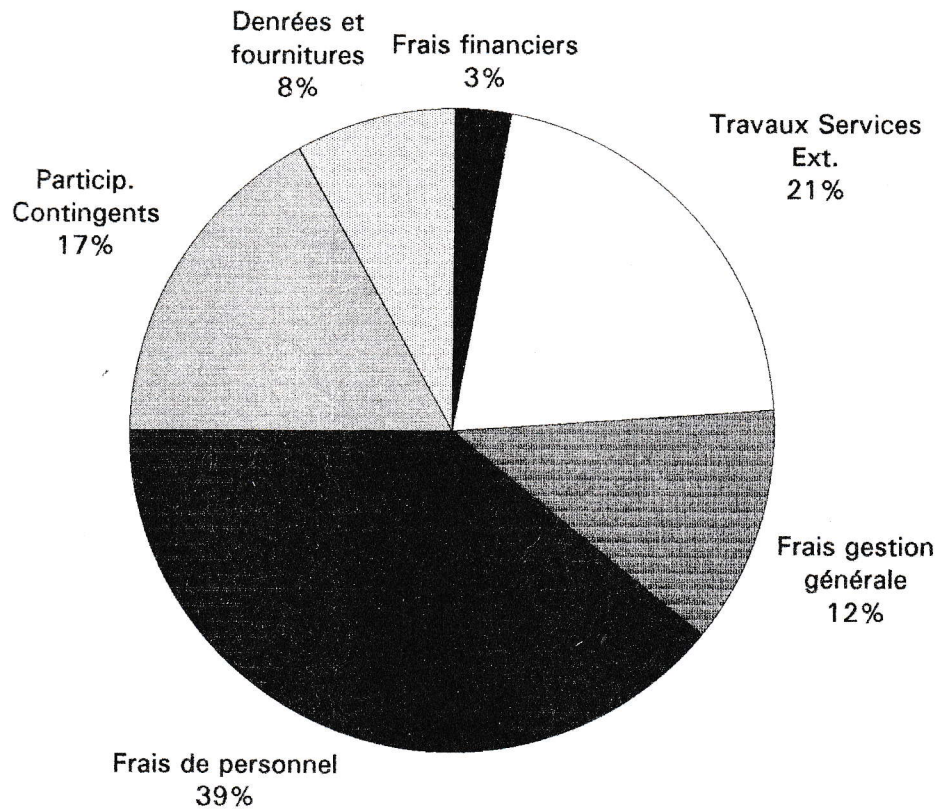
Le Conseil Municipal s'est réuni sept fois.

Au cours de ces séances, le Conseil a décidé et accepté :

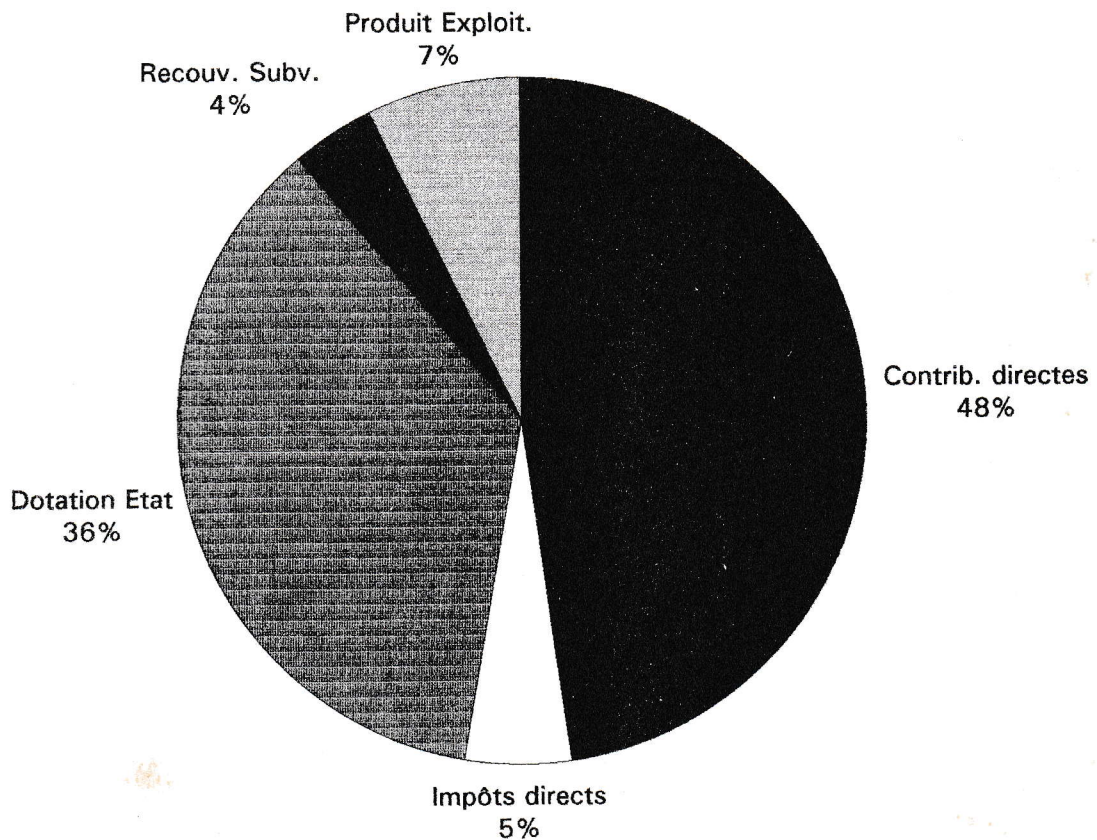
- l'achat d'un appareil à désherber pour un montant de 6000 Frs.
- les subventions aux Associations ; le Budget Primitif ; les taxes ; le Compte Administratif.
- de fêter ses aînés lors d'un repas offert à la Salle Municipale.
- le réajustement de la redevance des ordures ménagères.
- d'engager les travaux aux Ecoles, à la Mairie, Rue des Hautes Garennes et sur la Place.
- l'échange d'un terrain situé sur la Place appartenant à Monsieur MORAND avec un Terrain Communal jouxtant sa propriété.
- le bornage de 3 parcelles et la mise à jour du Cadastre (parcelles appartenant à la Commune et situées Rue du Porche et à La Gravelle).
- l'adhésion au Fond de Péréquation d'Assainissement pour permettre la prise en charge des études du réseau.
- l'adhésion aux Opérations d'Intérêt Local (O.I.L) pour la sécurité routière dans les accès et Centre Village (opérations financées à 80% par le Conseil Général).
- l'opposition au projet Natura 2000, pour manque d'éléments de la part du Ministère de l'Environnement.
- le curage du Fossé Des Hors.
- l'aménagement du carrefour à La Fondelay ; la pose d'un éclairage supplémentaire et la mise en place d'une aubette.
- le vote du Budget Supplémentaire.
- le projet d'amélioration de l'accès à la Salle des Fêtes (reprofilage et pose de bordures devis : 16000 Frs.



FONCTIONNEMENT - Dépenses 1996



FONCTIONNEMENT - Recettes 1996



ETAT CIVIL 😊 😐 😞 😊 😐 😞 😊 😐 😞 😊 😐 😞

Lorsque l'enfant paraît ...

Bienvenue à :



MARET Laure
CERDAN Quentin
SOULAT Manon
RIO Amélie
VRIGNON Nicolas
ROYER Coline
FOURNIER Candice
FOURNIER Alexis



Il se sont dit oui ...

Melle BONNIN Joane et Mr GOUJON David
Meilleurs voeux de bonheur à tous les deux.

Ils nous ont quittés ...

BICHON Rolande
GELDHOF Georges
TARGET Maurice
LAGAY Pascal
COUASNON Pierre

Notre tristesse rejoint celle des familles éprouvées.

MESSAGES ✉ ✉ ✉



Bienvenue aux nouveaux Ballonnais et Ballonnaises.

Vous venez d'arriver dans la Commune. Merci de vous présenter à la Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat pour vos formalités administratives, munis de votre livret de famille ou de votre carte d'identité.



Madame Mireille SARRAUD remplace Madame BRAND depuis le 1^{er} Septembre 1996 au poste d'adjoint administratif.

Domiciliée à Chambon, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre Commune.



Comme prévu, la micro-informatique est en fonction depuis septembre 96. La charge de travail nous oblige aujourd'hui à modifier nos jours d'ouverture.

Changement : La Mairie sera fermée au Public le Jeudi Matin.

Elle sera ouverte les autres jours, y compris le samedi, de 9 H à 12 H.

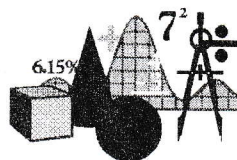


Monsieur le Maire reçoit sur rendez vous tous les jours de 11 H 30 à 12 H 30 et le samedi matin de 9 H à 12 H. ☎ 05 46 55 30 31

BONJOUR LES ENFANTS !!!

EFFECTIF DE L'ECOLE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 1996

Cycle 2	Grande Section	7
	Cours Préparatoire	5
	Cours Elémentaire 1 ^{ère} année	3



Cycle 3	Cours Elémentaire 2 ^{ème} année	10
	Cours Moyen 1 ^{ère} année	10
	Cours Moyen 2 ^{ème} année	5

TOTAL 40 ELEVES

ANIMATIONS

Pour la troisième année, le projet d'école est axé sur le « Plaisir de Lire ». A cet effet, une subvention de 3000 Frs versée par la Mairie et une autre de 1500 Frs allouée par l'Inspection académique, ont permis l'achat de livres, renouvelant ainsi la Bibliothèque.

Le vendredi 11 Octobre, les élèves des 2 classes ont découvert la réserve de la cabane de MOINS avec beaucoup d'intérêt. Nous avons été très bien accueillis, et une autre visite est prévue en Mars au moment de la migration.



Le 14 Janvier, les élèves passeront la journée à La Rochelle. Le matin, ils découvriront certaines Salles du Musée d'Histoire Naturelle, pour y faire un travail de recherche. L'après-midi, ils iront se divertir au cinéma avec « Le Bossu de Notre Dame ».

En fin d'année, nous projetons d'organiser un marathon lecture dans le village.

Les Maîtresses : Madame MENZAGO - Madame NAUD



CANTINE SCOLAIRE

BILAN DE L'ANNEE 1995-1996

- ☞ 5056 repas ont été servis (en moyenne 36 par jour).
- ☞ Les repas sont préparés sur place par la cantinière. Nous sommes approvisionnés par les commerçants de BALLON et de CIRE qui viennent nous livrer tous les matins.
- ☞ Les enfants sont servis par Madame DESORMEAUX, cantinière, et Madame PERIO, qui assure l'interclasse.
- ☞ Le prix du repas reste à 9,50 Frs, soit le prix de revient uniquement des matières premières .
- ☞ Les charges du personnel, les charges de maintenance et le gros matériel sont pris en charge par le Budget communal .
- ☞ Une permanence est assurée, pour la vente des tickets de cantine, le 1^{er} et le 2^{ème} lundi du mois de 8 H 30 à 9 H 30, à la Salle Polyvalente de l'Ecole.

- ☞ Dans le courant de l'année 1997, une ligne téléphonique, indépendante de celle des écoles, sera installée à la cantine. Vous serez averti par affichage.

- ☞ Actuellement, Madame PERIO suit une formation de secourisme au Centre de Secours d'Aigrefeuille.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Louer la Salle des Fêtes pour des rencontres familiales est possible chaque jour. Il vous suffit d'en informer le Régisseur Madame BAUDRY (2^{ème} Adjoint), ou le Secrétariat de la Mairie. Les tarifs varient selon que vous soyez habitants de la Commune ou non.

POUR UNE JOURNEE	SANS CHAUFFAGE	AVEC CHAUFFAGE
Associations de la Commune	200 Francs	400 Francs
Particuliers de la Commune	400 Francs	600 Francs
Associations ou Particuliers hors Commune	1200 Francs	1400 Francs
POUR 2 JOURS CONSECUTIFS		
Associations de la Commune	300 Francs	700 Francs
Particuliers de la Commune	600 Francs	1000 Francs
Associations ou Particuliers hors Commune	1800 Francs	2200 Francs

Pour chaque location, il est demandé un chèque de caution de 2000 Francs ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile.

Les clés sont à retirer à la Mairie aux heures d'ouverture.

L'état des lieux effectués, le chèque de caution est restitué après la location.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

ACCA - BILAN DE LA SAISON 1995-1996

Ce sont 82 chasseurs, cette saison, qui ont pratiqué leur loisir sur les 836 hectares chassables de la Commune.

- 65 chasseurs ont des cartes de Sociétaires.
- Parmi eux, 28 habitent la Commune.

Il y a trois ans, un plan de prélèvement maximum de 2 lièvres par chasseurs et par an a été mis en place, vu la diminution constante de l'espèce.

Ce plan a été reconduit pour les prochaines années.

Le budget de notre Association s'élève à 40 415 Francs.

Nous avons repeuplé le Territoire de 485 faisans, 400 perdrix, 200 cailles.

Deux battues aux ragondins ont été effectuées pour limiter les dégâts dans nos marais. 350 ragondins ont été abattus.

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour remercier la Municipalité de la subvention qu'elle a attribuée à notre Association.

Le 17 Février, lors du repas des chasseurs, nous nous sommes retrouvés 105 personnes à la Salle des Fêtes autour d'une bonne table. Cette soirée s'est terminée par un bal.

Tous les habitants de Ballon sont invités à participer au repas de cette année qui aura lieu le 8 Février 1997.

Le Président : Monsieur BEGAUD Bernard

INSCRIPTION A L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

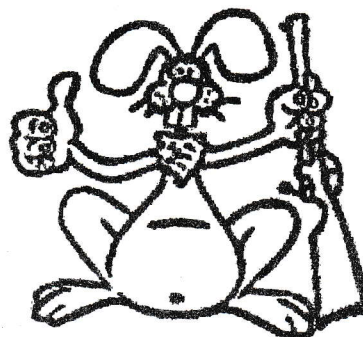
Les sessions annuelles d'examen du permis de chasser pour l'année 1997 sont les suivantes :

- 1^{ère} session : 15-16-17 mars 1997
- 2^{ème} session : 14-15-16 juin 1997
- 3^{ème} session : dates à fixer

Selon la date d'examen choisie par les candidats, le dossier d'inscription devra être déposé au plus tard deux mois avant cette date.

Le dossier comprend : - un formulaire d'inscription signé par le candidat ;

- un timbre fiscal de 100 F. ;
- une fiche individuelle d'Etat Civil ;
- pour les mineurs, l'autorisation des parents ;
- deux enveloppes timbrées, libellées à l'adresse du demandeur.



CLUB DU 3^{ème} AGE DE BALLON

Le Club se réunit tous les mardis pour jouer à la Belote, au Scrabble, au Rami, etc...
Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre, c'est avec plaisir que vous serez accueillis.
Voici nos activités de 1996 :

- Février :** Repas des Clubs à CIRE
Concours de belote
Repas pot-au-feu à CROIX-CHAPEAU
- Mars :** Finale de belote remportée par Messieurs
BONNIN Maurice et BONNIN Pierre
- Avril :** Repas interclubs à CROIX-CHAPEAU
- Mai :** Voyage à CHALONNES SUR LOIRE avec
le Club d'ARDILLIERES
- Juin :** Voyage dans le Bocage Vendéen
- Juillet :** Repas Champêtre à THAIRE
Pique Nique à BENON
Pique Nique à GENOUILLE
- Octobre :** Le Thou Chantant à THAIRE
- Novembre :** Choucroute à CROIX CHAPEAU
- Décembre :** Gôûter de Noël à BALLON



A l'année prochaine.

Le Président : Madame BONNIN Renée

ASSOCIATION GYM DE BALLON

Avec 45 adhérentes :

La Gym tient la Forme
Dans la Joie et la Bonne Humeur
Pendant une heure
Soucis oubliés
Détente assurée.

Horaires : Mardi de 20 H à 21 H à BALLON
Mercredi de 20 H à 21 H à CIRE
Jeudi de 9 H à 10 H à BALLON

Renseignements : 05 46 55 32 08
ou 05 46 55 30 02



Bureau : Présidente : Madame AUGUIN Catherine
Vice-Présidente : Madame MOUNIER Sylvie
Secrétaire : Madame RENAUDON Sophie
Trésorière : Madame LAUNAY Laurette

GROUPEMENT FEMININ CANTONNAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE D'AIGREFEUILLE

Le Groupement Féminin Agricole existe depuis 30 ans et regroupe toutes les Communes du Canton d'Aigrefeuille.

Une conseillère de la M.S.A. est mise à disposition pour animer le groupe et pour aider à trouver les thèmes de réunion ainsi que les intervenants.

Nous nous retrouvons une fois par mois en réunion d'informations autour d'un sujet demandé lors de l'Assemblée Générale.

THEME ABORDES :

- pour la vie quotidienne : santé, habitat, droit de la famille, jardinage, techniques culinaires.
- pour la vie professionnelle : comptabilité, gestion, informatique, visites d'études.

CONTACT : Chambre d'Agriculture - 26 Place de La République à AIGREFEUILLE

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Madame BILLEAUD M.C.

1 Rue du Péré Est

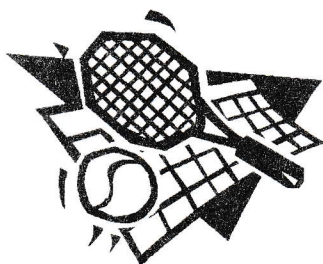
17290 AIGREFEUILLE



BADMINTON

Le Foyer Culturel de Chambon propose aux jeunes (à partir de 14 ans) et aux adultes une activité badminton, qui se déroule **le jeudi de 18 H 30 à 20 H 30** au gymnase du S.I.V.O.M. à Aigrefeuille (sauf pendant les congés scolaires).

CONTACT : Gérard FORESTIER 05 46 27 77 18



A.D.E.C.A.J.

ASSOCIATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DES CANTONS D'AIGREFEUILLE ET DE LA JARRIE

Soutien aux demandeurs d'emploi et à toutes personnes en situation précaire :

- Aide Alimentaire
- Vestiaire
- Atelier travaux manuels, couture, tricot
- Atelier vie quotidienne
- Information sur le logement
- Lien avec organismes sociaux (ANPE, ASSEDIC, CAF, CCAS, Services Sociaux)

PERMANENCES AIGREFEUILLE

44 Bis Rue du Vieux Fief

05 46 35 72 82

Lundi	9H à 12H - 14H à 17H
Mardi	9H à 11H - 14H à 18H
Mercredi	9H à 12H
Jeudi	9H à 12H - 14H à 18H
Vendredi	9H à 12H

PERMANENCES LA JARRIE

Mairie (sous-sol)

05 46 35 83 34

Lundi	8H30 à 12H30 - 14H30 à 18H
Mardi	8H30 à 12H30 - 14H à 18H30
Mercredi	8H30 à 12H30 - 14H à 17H
Jeudi	8H30 à 12H30 - 14H à 18H30
Vendredi	8H30 à 12H30 - 14H à 17H

SERVICE SOCIAL

Si vous avez besoin d'informations ou d'aide, notre Assistante Sociale, Isabelle DECROS, assure un permanence le **mardi de 14 H à 16 h** au 28 Rue de L'aunis à AIGREFEUILLE.

Permanence téléphonique le mercredi de 9 H à 12 H au 05 46 35 53 37.

CONSEIL

Vous avez un litige avec votre voisin ou avec votre famille ? - Vous pouvez contacter le Conciliateur.

Pour l'Arrondissement de LA ROCHELLE, Monsieur Jean Claude BOUILLAUD est à votre disposition chaque mardi de 9 H à 12 H à la Mairie de La Rochelle. - Consultation gratuite.



PAGE D'HISTOIRE LOCALE

BALLON AU 17^{ème} SIECLE - SEIGNEURIE DES HORS :

A l'ouest de la Commune de Ballon, dans un fond, se trouvait, encore avant 1940, la Maison Noble des ORS ou des HORS, entourée au XVIII^{ème} siècle, de fossés pleins d'eau.

Cette ancienne Seigneurie était, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, dans la mouvance de CIRE. L'ancienne maison de BONNEFOY, Seigneur de BALLON, figure dans de nombreux actes de cette époque. En 1672, le 1^{er} Février, un acte mentionne le décès de Damoiselle Henriette De BONNEFOY, fille de Henry De BONNEFOY, écuyer, Seigneur de BALLON et de Marie MARCHAND, auquel enterrement ont assisté son père, et René De BONNEFOY, Seigneur De La Bertauville, son oncle.

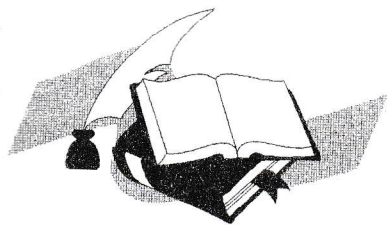
La famille de CHARRON, des Seigneurs de La Roche, a résidé au manoir des HORS. Un précieux document daté de 1749 nous en donne la description.

C'est le 12 Novembre 1749 après-midi que « Les Hors » fut vendu, par Messire Alexandre CARLU, écuyer, Seigneur Du Bois et Marie De CARLU, sa sœur, tous deux enfants et seuls héritiers de feu Dame Suzanne De CHARRON leur mère, veuve de Messire Alexandre De CARLU, écuyer, Capitaine au régiment de Normandie.

Cette Seigneurie des HORS avait autrefois été acquise par Dame Anne De CHARRON De CARLU à Dame Marie, Bénigne THARAY, veuve de Messire Cosme REGNIER De La ROCHE.

Elle fut acquise par Messire Jean Du VIGNAUD, écuyer, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi au Département de ROCHEFORT, et de Dame Renée LEGRAS De QUINCOURT, son épouse.

Ce domaine consistait : « en la Maison Seigneuriale Fossoyée » grande cour, jardin, cellier, avenue, et de deux métairies, l'une dans la Cour du Logis, l'autre « hors et proche » appelée : La Tublerie, avec les Fiefs de Langles, Berlaud, de la Croix, et ceux de Cormier, petit Fief de Louchette, en terres labourables, prés, bois, taillis, et de futaies, arbres testards, Garenne, routes foncières et seigneuriales. Cette seigneurie des Hors dont la mouvance relevait de quatre autres Seigneuries dont celle de CIRE, de l'ISLEAU, de CIGOGNE, de BALLON ; ainsi qu'il apparaît et qu'il a été déclaré par contrat passé devant BILLON, Notaire Royal à La Rochelle, le 8 Novembre 1683. Cette vente du Domaine des Hors fut faite moyennant la somme de 27 000 livres et signée au Logis-Noble du Bois, paroisse de St Laurent de la Prée, demeure des CARLU.



BALLON AU 17^{ème} SIECLE - SEIGNEURIE DES HORS :

A l'ouest de la Commune de Ballon, dans un fond, se trouvait, encore avant 1940, la Maison Noble des ORS ou des HORS, entourée au XVIII^{ème} siècle, de fossés pleins d'eau.

Cette ancienne Seigneurie était, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, dans la mouvance de CIRE. L'ancienne maison de BONNEFOY, Seigneur de BALLON, figure dans de nombreux actes de cette époque. En 1672, le 1^{er} Février, un acte mentionne le décès de Damoiselle Henriette De BONNEFOY, fille de Henry De BONNEFOY, écuyer, Seigneur de BALLON et de Marie MARCHAND, auquel enterrement ont assisté son père, et René De BONNEFOY, Seigneur De La Bertauville, son oncle.

La famille de CHARRON, des Seigneurs de La Roche, a résidé au manoir des HORS. Un précieux document daté de 1749 nous en donne la description.

C'est le 12 Novembre 1749 après-midi que « Les Hors » fut vendu, par Messire Alexandre CARLU, écuyer, Seigneur Du Bois et Marie De CARLU, sa sœur, tous deux enfants et seuls héritiers de feu Dame Suzanne De CHARRON leur mère, veuve de Messire Alexandre De CARLU, écuyer, Capitaine au régiment de Normandie.

Cette Seigneurie des HORS avait autrefois été acquise par Dame Anne De CHARRON De CARLU à Dame Marie, Bénigne THARAY, veuve de Messire Cosme REGNIER De La ROCHE.

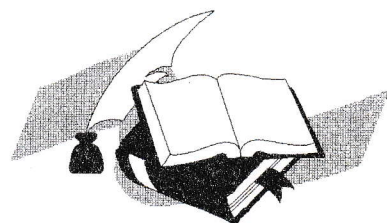
Elle fut acquise par Messire Jean Du VIGNAUD, écuyer, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi au Département de ROCHEFORT, et de Dame Renée LEGRAS De QUINCOURT, son épouse.

Ce domaine consistait : « en la Maison Seigneuriale Fossoyée » grande cour, jardin, cellier, avenue, et de deux métairies, l'une dans la Cour du Logis, l'autre « hors et proche » appelée : La Tublerie, avec les Fiefs de Langles, Berlaud, de la Croix, et ceux de Cormier, petit Fief de Louchette, en terres labourables, prés, bois, taillis, et de futaies, arbres testards, Garenne, routes foncières et seigneuriales. Cette seigneurie des Hors dont la mouvance relevait de quatre autres Seigneuries dont celle de CIRE, de l'ISLEAU, de CIGOGNE, de BALLON ; ainsi qu'il apparaît et qu'il a été déclaré par contrat passé devant BILLON, Notaire Royal à La Rochelle, le 8 Novembre 1683. Cette vente du Domaine des Hors fut faite moyennant la somme de 27 000 livres et signée au Logis-Noble du Bois, paroisse de St Laurent de la Prée, demeure des CARLU.

Mais pour réaliser pleinement cette vente, Monsieur et Mademoiselle De CARLU, qui appartenaient à la religion dite réformée, devaient en avoir préalablement obtenu l'autorisation du Roi de France. Cette autorisation leur fut accordée sous la forme d'un brevet daté du 15 Octobre 1749, signé de la main du Roi (Louis XV), contresigné au bas par Rouillé, son conseiller, Secrétaire d'Etat aux Finances.

Le Manoir des Hors, aujourd'hui disparu, fut incendié lors des événements de la libération en 1945.

Il a été remplacé par une ferme moderne qui appartient actuellement à la famille BRAUDEAU



*

* *

RUE DE CHIZE : de A4 à F1
ROUTE DE LA GRAVELLE : de E2 à F1
RUE DES HAUTES GARENNES : de E4 à E2
RUE DU STADE : de E2 à A1
RUE DES SOUPIRS : de D4 à E3
RUE DES BONNES FEMMES : de D3 à C3
RUE DU PORCHE : de C4 à C3
RUE DES GROS HOMMES : de C4 à C1
RUE DES RAMPOTS : de D4 à F4
ROUTE DE LA PREUILLE : de C4 à A3
RUE DE L'HOTEL DE VILLE : de E4 à D5
RUE DE LA REPUBLIQUE : de D4 à D5
RUE DE LA CURE : de D4 à C6
RUE DU CANADA : de C6 à B4

1 MAIRIE (D4)
2 ECOLE PUBLIQUE (E4)
3 CIMETIERE (C6)
4 SALLE POLYVALENTE (C1)
5 MONUMENTS AUX MORTS (E1)
6 TRANSPORTS BONNIN (E2)
7 STADE (C1)
8 LE HAMEAU DE CIRE (B4)
9 BORNE D'INCENDIE (E4) ○
(D4)
(E1)

